





Les Energies Renouvelables en Tarn-et-Garonne

RETOURS D'EXPERIENCE

Fiche-outils à destination des Collectivités Décembre 2020







Une co-réalisation











Installations au sol



Centrale photovoltaïque de l'Oncopole, Toulouse (31)

La centrale de l'Oncopole (31) 19 GWh annuels d'électricité produits grâce à 25 ha de modules PV

L'ancien site d'AZF à Toulouse, victime d'un accident en 2001, a fait l'office d'un projet de réaménagement ambitieux. Le terrain, encore extrêmement pollué, est situé en zone inondable, ce qui interdit toute construction immobilière. La friche a ainsi trouvé une nouvelle utilité, et produira l'équivalent de la consommation électrique de 4 100 foyers.

Les modules ont été surélevés à 1,20m au dessus du sol pour s'affranchir des risques d'inondation.

Le projet est financé par Urbasolar, développeur du projet, mais également par Toulouse Métropole, la Régie Municipale d'électricité de Toulouse, la Région Occitanie, l'Agence Régionale Air Energie Climat et la Coopérative Citoy'enR. Les Toulousains ont pu investir via cette dernière et sont ainsi propriétaire de l'installation à hauteur de 5%.

L'installation intègre une composante paysagère : conçu en Land Art et validé par les Architectes des Bâtiments de France, elle compte 1 500 panneaux colorés intercalés entre les modules PV.

La centrale de Varen (82) 10 GWh annuels d'électricité produits grâce à 12 ha de modules PV

Construite sur des terrains de l'ancienne carrière à ciel ouvert de la cimenterie Lafarge, dont l'exploitation s'est arrêtée en 1994, cette centrale portée par Hyseo a été mise en service en 2015.

La zone est constituée de plusieurs plateaux séparés par les anciens fronts de taille constituant des flancs abrupts. Il n'y a aucun point de vue sur le site depuis la vallée de l'Aveyron : le site se trouve légèrement en hauteur, à l'arrière de la falaise constituant le versant nord de la vallée. Des passe-faune ont été installés tous les 50 à 100 m.



Centrale photovoltaïque de Varen (82)

Centrale photovoltaïque de Campas (82)

La centrale de Campas (82) 5 GWh annuels d'électricité produits grâce à 2 ha de modules PV

Le site, d'une surface totale de 7 ha, est une **ancienne friche industrielle**, utilisée entre 1996 et 2002 pour le stockage de pneus, puis laissée à l'abandon. Le projet photovoltaïque est né dès 2009 de la volonté de la commune de Campsas de réhabiliter des terrains sans affectation et pollués.

La conservation des merlons et de leur végétation (ronces, chênes spontanés) sur le pourtour du site permet une certaine mise à l'écart visuel des panneaux photovoltaïques et leur intégration dans ce site naturel et paysager.

L'investissement de 4,5 M€ a été ouvert au financement participatif, 34 obligataires se sont engagés financièrement dans le projet.

Installations en toiture et ombrières



Centrale en toiture du centre commercial Auchan-Montauban (82)

Installation en toiture du centre commercial Auchan-Montauban (82)

Cette installation est le premier projet du groupe Auchan, qui a anticipé la nouvelle réglementation thermique de 2012 en installant en toiture 6 500 m² de modules, produisant 950 MWh/an.

Cette installation est l'une des plus importantes en toiture de centre commercial en France lors de sa mise en service, en 2011. Elle couvre environ 1/3 des besoins énergétiques du site.

La conception et la construction du centre commercial et l'intégration de la centrale ont été réalisées par Auchan et Immochan.

Installation en ombrières du centre commercial Géant Casino-Montauban (82)

Mises en service en 2012 par Green Yellow, ces ombrières totalisent une puissance de 2,7 MWc et produisent près de 4 535 MWh/an.

En plus de produire une électricité locale, les ombrières permettent de protéger les véhicules des usagers du parking, notamment des fortes chaleurs en été.



Centrale en en ombrière du Géant Casino de Montauban (82)



Centrale en toiture du bâtiment logistique Concerto à Montbartier (82)

Installation en toiture du bâtiment logistique Concerto à Montbartier (82)

L'installation photovoltaïque recouvre l'intégralité des 66 000 m² de toiture de la plateforme, aménagée au cœur de la zone Grand Sud Logistique par Concerto, une filiale spécialisée dans l'immobilier logistique du groupe Kaufman&Broad.

Les 6 MWc de la centrale ont été mis en service en juillet 2019.

Installation en toiture de bâtiments publics

La Société coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « Midi-Quercy Energies Citoyennes » créée fin 2017, associant collectivités , acteurs socio-économiques et habitants, a pour objectif le développement, l'investissement, la production, la transformation, l'exploitation et la vente d'énergies issues de toutes sources d'énergies renouvelables.

Dès 2019, cet opérateur local et citoyen sur le PETR Midi-Quercy produit ses premiers kWh d'électricité issus du photovoltaïque.



Les ateliers municipaux de Laguépie : une installation de 35 kWc, pour 36 000 € investis par la SCIC.

La toiture du tennis couvert de Nègrepelisse : production de 44 MWh/an, pour 40 000 € investis.



Serres photovoltaïques



Serres photovoltaïques de maraîchage bio à Nohic

Les deux serres de 5,5 et 1 ha, mises en service en 2013, totalisent une puissance de 200 kWc et abritent une rotation de cultures : tomates plein champ, potimarrons, fenouils, concombres, etc.

La construction, de type toiture « chapelle » avec 50% verre et 50% photovoltaïque a été financée par Solar Direct, qui dispose d'un bail de 30 ans et assure la maintenance de l'installation.

Serres photovoltaïques à Verdun-sur-Garonne

Les 2 ha de serre plastique ont été financés par un opérateur et abritent, depuis leur mise en service en 2017, une rotation de cultures bio. La toiture est composée à 50% de plastique ouvrant, et à 50% de PV non-occultant.

Les serres permettent une production sur une période plus longue et tardive dans l'année, ainsi qu'un meilleur confort de travail.



Méthanisation



Unité de méthanisation "à la ferme" à Lapenche (82)

L'unité de méthanisation agricole de Lapenche valorise les effluents d'élevage issus de l'exploitation, complétés par des cultures intermédiaires à vocation énergétique (maïs, sorgho, etc.), et des fruits et légumes non commercialisables.

Le biogaz produit est transformé en électricité sur place et injecté sur le réseau de distribution publique d'électricité. La chaleur issue du processus alimente un séchoir à plat pour le maïs, une station de lavage de camions et une habitation. Le digestat sortant de l'installation de méthanisation est épandu et utilisé comme fertilisant naturel.

Le projet, d'un montant de 2,2 M€, a été soutenu financièrement par l'ADEME, la région Occitanie, le FEDER, l'entreprise Naskeo et le CIC Sud-Ouest.

Valorisation du gaz de la décharge de la DRIMM à Montech (82)

Le gaz issu de la décomposition des ordures ménagères stockées sur le site est collecté et valorisé sous forme de cogénération. L'électricité ainsi produite est injectée sur le réseau de distribution publique d'électricité.

Une étude a été réalisée afin de valoriser le biogaz en l'injectant sur le réseau gaz naturel. Aucune suite n'a à ce jour été donnée au projet.

